

**Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot**

**Saint-Loup-du-Gast** - Tome III

**Saint-Loup-du-Gast**, c<sup>on</sup> d'*Ambrières* (5 kil.), arrond. de *Mayenne* (11 kil. N.) ; à 41 kil. de Laval.

Anciens noms

*Ecclesia Sancti Lupi*, 1133 (Act. pont. Cenom., p. 438). — *G. de Sancto Lupo*, XII<sup>e</sup> s. (Cart. de Savigny). — *E. de Sancto Lupo*, 1239. — *Saint Lou*, 1259 (Arch. du chap. du Mans, 1256, D/1. 67), — *Rector ecclesie Sancti Lupi*, 1280 (Lib. alb., t. II, p. 155). — *Saint Lou*, 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *G. de Saint Lou*, 1374 (Arch. du chap. du Mans, D/1. 67). — *Saint Lou*, 1400 (Chart. de l'Île-du-Gast). — *La foire du Gast, près Lassay, en Saint Loup du Gast*, 1461 (Arch. nat., R/5. 397, f. 45). — *Sanctus Lupus super Meduanam*, XV<sup>e</sup> s. (Pouillé). — *Sanctus Lupus de Gasto*, XVI<sup>e</sup> s. (Pouillé). — *Saint Loup du Gast* (Carte cénom., Jaillot, Cassini).

Géographie physique

*Géologie*. — « Schistes précambriens métamorphiques que coupent des filons de diabase dirigés N.-N.-E. S.-S.-O. — Argiles et grès éocènes sur le plateau de Launay (148). Graviers pliocènes près du village du Vieux-Gast (137). » D.-P. Œ.

Le territoire forme un plateau de 140 m., accidenté de quelques légers mamelons, limité à l'O. par le cours de la Mayenne et sa vallée profonde, souvent abrupte, où se déversent par la rive opposée la Varenne et la Colmont. Le bourg avait (1713) un quartier dit le Pavé, indice peut-être d'une ancienne voie, moins certaine que celle de Vieux, qui marque la limite N.-E. Ce bourg, central, est relié avec Montreuil (5 kil. E.) ; Saint-Fraimbault-de-Prières (4.500 m. S.) ; Ambrières (4.500 m. N.-O.) ; Chantrigné (4 kil. N.).

*Superficie*, cadastrée en 1835 par M. Laurent, 998 hect. — « Deux tiers consistent en terres à seigle, avoine et sarazin, un tiers en landes et brières ; 20 métairies, 35 bordages » (Miroménil, 1696). — « Le sol, écrit le curé en 1775, produit du seigle, de l'avoine, du carabin et peu de chanvre ; on cultive des poiriers et des pommiers. Les deux tiers de la paroisse sont cultivés, l'autre tiers consiste en landes, taillis et mauvaise terre... Outre le labourage, presque tous les habitants sont poupeliers ou tisserands. » Les paroissiens, dans leurs plaintes de 1789, exposent « que presque le quart (de la population) est à la charité ; que beaucoup des closiers et propriétaires sont endettés ; que le tiers de la paroisse consiste en landages et mauvais terrains ; que la rivière de Mayenne cause des dégâts par ses débordements et mauvais air qu'elle entretient sur les côtes, dont les propriétaires souffrent beaucoup. » Il était dû à la seigneurie de Saint-Loup quarante « mesures de loches » (?)

Population, administrations

*Population*. — Moyenne des naissances : 18, de 1607 à 1617 ; — 36, de 1700 à 1710. — 157 feux en 1696 ; — 618 hab. en 1726 ; — de 600 à 700 communiants en 1778 ; — 1.057 hab. en 1803 ; — 1.001 hab. en 1821 ; — 1.040 hab. en 1831 ; — 1.007 hab. en 1841 ; — 955 hab. en 1851 ; — 900 hab. en 1861 ; — 944 hab. en 1871 ; — 853 hab. en 1881 ; — 798 hab. en 1891 ; — 788 hab. en 1902, dont 82 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 39 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 47 fermes en 1843. En dépendent : l'Anglécherie, 25 hab. ; la

Rosserie, 34 hab. ; la Flémengère, 20 hab. ; la Heudelière, 78 hab. ; la Fretellière, 32 hab. ; la Touche, 30 hab. ; Sarcigné, 24 hab. ; les Rues, 22 hab. ; la Contrie, 29 hab. ; la Foucaudière, 48 hab. ; la Morterie, 29 hab. ; le Cordouan, 51 hab. ; les Bouillonnets, 58 hab., et le château de Malortie.

*Bureau de poste et perception d'Ambrières.*

#### Assemblée

*Assemblée* à la fête patronale, 1<sup>er</sup> septembre.

#### Foires et marchés

*Foire* ancienne au Vieux-Gast (V. ce mot). Pendant qu'elle se tenait, on étalait des marchandises dans un coin du cimetière planté d'arbres, qui dut être séparé du reste par ordre du doyen en 1698.

#### Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

*Paroisse* anciennement de l'archidiaconé de Passais et du doyenné de Javron ; — de l'élection du Mans, des ressorts judiciaires de Mayenne et de Lassay ; du grenier à sel de Mayenne ; — du district de Mayenne et du canton de Chantrigné en 1790 ; — de la Mission de Mayenne en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtre de N.-D. de Mayenne et du doyenné d'Ambrières.

L'*église*, dédiée à saint Loup, évêque de Sens (fête le 1<sup>er</sup> septembre), « belle, bien ornée », écrit Davelo, ne comprenait à l'origine qu'une nef et un chœur de même largeur. La chapelle méridionale, d'après les notes de M. l'abbé Laigneau, aurait été bâtie en 1630, par le curé Pierre Delatouche, et un gentilhomme, délégué par le seigneur protestant de l'Île-du-Gast, serait venu en poser la première pierre. L'autel de cette chapelle était sans doute celui de Sainte-Barbe, dont le doyen condamnait à disparaître, en 1693, un tableau rompu, plusieurs « figures et la table d'autel qui n'avoit aucune marque de consécration ». La chapelle septentrionale, dédiée à N.-D. de Pitié, avec chapellenie dite des Basses-Rouvres, fondée le 12 mai 1645, par Marin Drouault, eut pour titulaires : Étienne *Létoré*, mort en 1679 ; Louis *Drouault*, vicaire à Niort, 1714, mort curé de Melleray, 1732 ; Claude *Tuault*, vicaire à Montourtier, 1760. Le retable du maître-autel, construit en 1766, doré l'année suivante avec soixante livrets d'or, conserve encore les deux statues en bois de saint Loup et de saint Gilles, œuvres du sculpteur Turgeot, de Moitrée, près Argentan. Les petits autels avaient été faits quelques années auparavant ; « la chaire, le pupitre, le comptoir de la sacristie, l'horloge, en 1752 ». Le doyen condamne en 1736 la disposition du chœur où le clergé n'était pas séparé du peuple. *La tour et sa flèche*, bâties au pignon O. de l'église, ne datent que de 1852. Un ciboire à pied ajouré, qui existe encore, fut donné en partie, en 1651, par Michel Barreau. Un objet très précieux est la petite châsse qui contient les reliques de saint Loup et de saint Gilles. C'est un morceau de bois assez grossier, de 0 m. 20 sur 0 m. 08, taillé en dos d'âne, lamé de feuilles d'argent aux arabesques du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> s. Une confrérie établie en l'honneur de saint Loup, en 1427, d'après le mémoire de M. Ponthault, curé, a conservé une grande faveur. La fête en 1775 était chômée depuis les premières vêpres ; on apportait de toutes les paroisses voisines les enfants au-dessous d'un an pour qu'ils fussent préservés de la peur et du mal caduc. Le curé leur faisait faire la bouillie de farine de froment blutée dont les fermières fournissaient le lait. Les fonds de la confrérie étaient administrés par un prêtre de la paroisse, élu tous les deux ans, et le seigneur prenait sur l'autel une « havée » de cierges à la fête patronale, à condition de fournir un demi-boisseau de farine.

Le curé écrit à l'intendant en 1785 pour le prier d'abolir l'usage des charivaris à l'adresse des veufs ou veuves qui se remariaient. Les victimes d'un incendie, munis d'un certificat du curé, allaient de paroisse en paroisse

exposer leurs misères.

J'ai écrit (à l'art. *Malortie*), en suivant les notes de M. l'abbé Laigneau, que la chapelle de Saint-Joseph avait été édifée en vertu d'un vœu par un homme (de la famille Blottière) en danger de se noyer avec son cheval. Je trouve aujourd'hui un acte plus véridique. L'auteur est Étienne Létoré, vicaire. Après l'avoir fait bâtir en l'honneur de la Vierge et de saint Joseph, dans la vallée de l'Aître-Duval, il fonda dans cette chapelle, le 2 juillet 1658, devant Étienne Ernault et Jean Épinay, notaires à Saint-Loup, une messe hebdomadaire.

*Cure* à la présentation du chapitre du Mans. *Curés* : *Leboucher*, victime des déprédations de Guillaume de Saint-Loup, 1280. — Jean *Michelet*, † 1427. — Jean de la *Chapelle*, 22 septembre 1427. — Jean *Tropsaille*, 1452-1463. — Jean *Tusson* reçoit la visite du doyen, 1500 et 1509. — Jean *Brahier*, 1513, est en compétition avec N. de Launay, et promet au grand-doyen du Mans, 1514, de lui donner 20 écus par an sur les revenus de la cure, tant que durera le litige. — Octavien *Bréhier* est pourvu canoniquement et permute, 1562. — Jean *Potier*, chapelain au château de Viré (Sarthe), 21 janvier 1562, résigne, *propter ætatis ingravescens debilitatem*, 1573. — Julien *Bouessier*, chanoine de Sillé-le-Guillaume, 15 décembre 1573, et ses compétiteurs : Jean Raguindel, argentier de la cathédrale du Mans, et Jean Friteau, se démettent, 1575. — Mathurin *Hochet*, 1<sup>er</sup> décembre 1575, † 1597. — Michel *Bonnouvrier*, 14 février 1597, démissionne au mois de juillet. — Élie *Huet*, maître ès arts, 27 juillet 1597, † 1598. — Alexandre *Le Cellier*, 1598, résigne, 1604. — Jacques *Vouart*, demeurant à Rouez-en-Champagne, se démet sans avoir pris possession, 1604. — Pierre de la *Touche*, de Septforges, vicaire du précédent, 21 juin 1604, maintenu contre ses nombreux compétiteurs, † le 13 mai 1641, à l'âge de quatre-vingt-un ans. — N. de la *Bataille*, official du Mans, 1641, résigne, 1642. — Charles *Dumoulin*, 1642, inhumé dans l'église, le 17 septembre 1669. — Jean *Giraud*, chanoine du Mans, pourvu de nombreux bénéfices, 1669, permute, 1670. — Jean *Boguais*, ex-curé de Martigné, titulaire de la chapelle du château du Bois de Montbourcher, 5 février 1670, démissionne, 1671. — Jean *Boguais*, neveu du précédent, 2 septembre 1671, reçoit en 1678 la visite du doyen, en présence de son vicaire et de trois prêtres habitués ; proteste, 1683, contre la violence qui lui avait été faite par Jacques du Boismotté, vicaire général, pour lui faire signer sa démission, résigne, 1691. — Jean *Jamelin*, chapelain des Faucheux à N.-D. de Mayenne, novembre 1691, inhumé le 2 janvier 1697. — René *Chaillou*, maître ès arts d'Angers, demeurant à Chailland, 16 janvier 1697, † à Mayenne, chez son frère, prêtre, 1707. — Charles *Duclos*, curé de Laigné-en-Belin, 30 décembre 1707, démissionne étant chanoine du Mans, 1719. — François *Deschamps*, chanoine de Carrouges, 11 juillet 1719, † le 1<sup>er</sup> janvier 1740, à soixante-neuf ans. — René-François *Pichonneau*, demeurant au Mans, 5 janvier 1740, résigne, « détenu au lit depuis plus de six mois », à son neveu et vicaire René-Thomas P., † le 3 janvier 1752. — Guillaume *Ponthault* (V. ce nom), maître ès arts d'Angers, installé le 17 janvier 1752, « bon curé, zélé pour la décoration de son église, charitable et appliqué à ses devoirs » (note de l'évêché en 1778), † à Mayenne, le 19 messidor an V, et inhumé à Saint-Loup. Jean-François Grandin, de Poulay, vicaire, prêta, comme son curé, le 13 février 1791, un serment restrictif ; fut écroué aux Cordeliers de Laval, au mois d'avril 1792, et passa à Jersey le 8 septembre suivant.

La paroisse fut desservie pendant la Révolution par Jean-Baptiste Lebert, vicaire à Anthoigny, Louis Carvée, prêtre de Ceaulcé, Jean Juguin, vicaire à Loré, et fut le refuge de nombreux ecclésiastiques, en 1795. Le premier intrus nommé à Saint-Loup, Louis Heuzé, vicaire à Lesbois, trouva son église vide le jour de son installation, fin d'août 1791, et disparut. Julien Bonhomme, qui le remplaça au mois de novembre, n'eut guère plus d'adeptes et envoya sa démission le 3 juin 1792, pour aller occuper la cure de Jublains où il apostasia. Il envoya au curé de Saint-Loup, en 1817, une rétractation édifiante avec prière de la lire au prône.

Après le Concordat : René-Julien *Leroy*, curé intrus (mais qui se rétracta) de Montourtier, 1803, † 1816. — Julien *Blanchard*, 1816, † 1861. — *Guyard*, 1861, † 1876. — Vital *Turpin*, 1876-1901. — Joseph *Poulain*, 1901.

*Presbytère* ancien dans le quartier du Pavé, rebâti à la place qu'il occupe actuellement, en 1756, par M. Ponthault, à la suite d'un long procès avec les héritiers de ses prédécesseurs. Quatre-vingt-quatre pieds de chêne entrèrent dans la construction.

*Cimetière*, encore contigu à l'église en l'an XII, transféré sur la route d'Ambrières en 1882.

### Écoles

*Écoles*. — Le 19 juin 1681, l'archidiacre, dans sa visite, établit Étienne Létoré maître d'une école qui devait se tenir dans la chapelle du cimetière. Les derniers titulaires, les frères Halé, sacristains, renoncèrent à leur fonction, le 6 janvier 1792, pour ne pas prêter serment à la Constitution civile. — M. Ponthault, curé, acheta, le 8 janvier 1784 et le 5 décembre 1788, une maison, deux champs proche la Touche, un pré proche la Bonnevière, pour en doter l'école des filles qui fonctionnait déjà. Par son testament du 24 brumaire an IV, il pria instamment ses héritiers de continuer sa bonne œuvre.

Actuellement, école laïque pour les garçons ; école tenue par les sœurs de Briouze depuis 1855 et augmentée d'une classe enfantine en 1890.

### Établissements de charité

Le *bureau de charité* a un revenu de 187 fr.

### Féodalité

*Féodalité*. — La seigneurie de Saint-Loup consistant (1530) en « fief, redevance, domaine de cinquante journaux, le moulin du Roullays, haute justice », mouvait de Lassay. Je citerai de la famille de Saint-Loup : Guy, époux de Marie, fille de Gilles de Gorrion, dont il ratifie les dons à Savigny, 1163. Il avait pour fils aîné en 1168 Bermond, et en 1220 Gervais, alors chevalier. Un de ses fils avait été donné en otage à Jean sans Terre, en 1199, par Guillaume de Gorrion. Ses autres enfants furent : Nicolas, clerc en 1207, marié en 1227 à Gervaise, et Guillaume, qui remirent à l'évêque du Mans leurs droits sur l'église de Chantrigné (1207) ; enfin Gilles, héritier en 1239 de Robert de Gorrion, père de Guy, 1249, 1256, et d'Alice, femme d'Hugues de Saint-Georges, 1249. Une branche de la famille posséda au XIII<sup>e</sup> s. la terre des Loges (Villepail) ; Robert était doyen de Javron, 1256 ; Guillaume fut excommunié pour avoir molesté le curé de Saint-Loup, lui retenant les dîmes et lui enlevant un calice, 1280 ; Guyon fit un don à la maison-Dieu de la Chapelle-Saint-Aubin. — Depuis 1423, au moins, les de Brée, seigneurs de Fouilloux, possédèrent la seigneurie de Saint-Loup. Gilles de Brée, mari de Claude de Feschal, la donna à Jean ou François de Froullay, qui épousait Catherine, sa fille, et qui, prisonnier à la Conciergerie en 1630, en vendit les deux tiers pour 1.000 *lt* à René de l'Ile-du-Gast. Il se déclara l'année suivante frustré et déçu ; le dernier tiers lui fut payé 2.000 *lt*. L'acquéreur continua à Jean du Boisbéranger le bail qu'il tenait de son prédécesseur, et ses héritiers gardèrent toujours la seigneurie paroissiale. En 1597, sur dénonciation du doyen de Passais, le chapitre ordonna une enquête au sujet de l'inhumation dans l'église d'un hérétique qui ne pouvait être qu'un seigneur de l'Ile.

### Notes historiques

*Notes historiques*. — Localités de noms anciens : Sarcigné, Gesnes, les Mézières, le Cordouan, les Édouvelles, le Gast, le Bignon, les Rues, les Moiteaux, la Touche. — Gervais de Domfront et ses ancêtres avaient possédé longtemps, par injustice et violence, l'église de Saint-Loup. Souvent sollicité par Guy d'Étampes de rendre au

clergé des biens qui lui étaient destinés, Gervais s'y résigna enfin, remit aux mains du prélat l'église, le presbytère, les dîmes, tout ce qu'il possédait dans ce cimetière, *in illo cimiterio* ; y fit consentir Dreux, son père, et donna comme caution de sa promesse Juhel de Mayenne, Hugues d'Aron, Maurice de Gorron, Guillaume de Montgiroux, en l'année 1133. La cure fut une des quarante du chapitre. — Pour excuser tant bien que mal ses larcins à la foire du Gast et même dans l'église de Loré, Auger Benoît dit qu'il les avait faits « au temps des guerres et au parti occupé par les Angloys. » — Le délégué du doyen, dans sa visite de 1503, prescrit au prêtre sacristain de rédiger désormais des actes baptistaires avec inscription des noms des enfants, des pères et mères, des parrains et marraines. » — En 1632, sépulture de Gilles Jarry, âgé de plus de cent dix ans. — En 1640-1641, la peste exerce ses ravages, surtout dans le bas de la paroisse ; — trente-six décès du 20 septembre au 28 décembre 1707 ; — dysenterie en avril 1786 ; M. Ponthault, neveu du curé, soigne gratuitement les malades.

Les plaintes de 1789, signées de François Jary, syndic, François Gauffre, greffier, et de douze paroissiens, portent sur la gabelle, « l'abus des abus », l'injuste répartition des tailles, les francs-fiefs qui ruinent les propriétaires, le tiers des fonds de la paroisse y étant soumis. On demande pour celui qui tombe à la milice le droit de se faire remplacer. — En juillet 1792, après avoir chassé l'intrus, les habitants se réunissaient à l'église, écoutaient la lecture de l'évangile et l'annonce des fêtes, faites par le maire, et chantaient le *Gloria* et le *Credo*. Le 31 août 1793, la municipalité invita le curé de Chantrigné à venir officier et exposer la relique de saint Loup et ordonna au commandant de la garde nationale de maintenir le bon ordre. — Le commissaire du canton de Chantrigné écrit que les Chouans ont caché leurs armes, spécialement chez les frères Fortin à Saint-Loup, 24 janvier 1798. — L'agent national, soupçonné de connivence avec les Chouans, est révoqué, 12 juillet 1799.

## Maires

*Maires* : Montière, 1791, 1792. — Lemarié, an III. — Julien Renouard, 1798, † 1804. — Julien Montière, 1804, 1815. — Lemarié des Mézières, 1816. — Morice Simon, 1824. — Jean-Marin Lemarié, 1827, † 1840. — Jean-Baptiste Lemarié fils, 1840, 1870. — Lecomte, 1870-1873. — Pierre Troussier, 1873-1876. — Arsène Lemarié, 1876, 1884. — Louis du Pontavice, 1884. — Benoît Lemarié, 1901.

## Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1602. — Quelques tit. à la fab. — Le Paige, *Dict. du Maine*, mémoire du curé. — Chart. de l'Ile-du-Gast. — Abbé Laigneau, notes mss. — *Act. pont. Cenom.*, p. 438-439. — Cart. de Savigny, *Fontaine-Daniel*. — *Lib. alb.*, t. II. — Arch. de la M., L. ; E. 201. — Arch. nat., L. 970-974 ; Q/1. 699 ; R/5. 397, f. 405. — Arch. de la S., E. 221 ; fds munic., Assé-le-Bérenger. — Arch. d'Indre-et-L., C. 405. — *Le Courrier patriote*, 15 juillet 1792.

## Localités

Pour les localités, V. les art. : *le Cordouan, le Domaine, le Gast, Gesnes, Malortie, Sarcigné*.